

La mission commence aujourd'hui

Chers diocésains,

Que la paix soit avec vous.

Nous avons vécu en 2017 des événements capitaux pour le présent et l'avenir de la Guyane. Nous avons dit haut et fort ce qui nous manquait et ce dont nous avons besoin.

Nous l'avons dit, mais nous avons passé sous silence le renouveau spirituel dont la Guyane a besoin pour remplir pleinement sa mission éducatrice envers les jeunes et les moins jeunes, bref pour devenir une terre qui sente bon le Règne de Dieu dans les cœurs, les cultures et les collectifs de toutes sortes.

Ce qui s'est passé en Guyane en 2017 était prometteur, à la condition que chaque Guyanais se mette à l'ouvrage, sans attendre les autres. Pour se faire, les chrétiens et les croyants doivent manifester par leur engagement quotidien, à tous les niveaux de la société, car ils en font partie. Ils doivent ainsi révéler que leur foi et leurs convictions sont le sel sans lequel tout deviendra fade. Car si notre Guyane ressemble au dessin ci-dessous, alors, il ne se passera rien du tout !



Fais aux autres ce que tu veux qu'on te fasse !

Tu veux moins de corruption ? Sois juste avec des collègues, tes supérieurs, tes employés, tes voisins...

Tu veux que les enfants aient des repères ? Sois toi-même capable de fidélité, saches pardonner à ton conjoint et lui demander pardon quand c'est nécessaire. Que ta vie chrétienne soit exemplaire. Il ne s'agit pas seulement de participer à la messe, au chapelet et au Chemin de Croix, mais il s'agit, en toute chose, de faire comme Jésus le demande dans son évangile. « *Tes enfants, en effet, ne suivront pas tes conseils. Ils suivront ton exemple* ». « *Le mot convainc, mais l'exemple rallie. Ne vous inquiétez pas si vous enfants ne vous écoutent pas, car ils vous observent toute la journée* » (Ste Mère Teresa de Calcutta).

Tu veux que la cité soit belle et sécurisée ? Respecte le code de la route, ne téléphone pas au volant, ne roule pas trop vite, ne circule jamais si tu as bu plus d'un verre de vin... Cesse de croire – et de faire croire à tes enfants – que les règles sont seulement pour les autres...

Obéir au Christ, c'est construire sur le roc.

« *Faites donc pour les autres tout ce que vous voulez qu'on fasse pour vous, c'est bien ce que disent la Loi et les Prophètes* » (Matthieu 7,12).

« Faites donc pour les autres tout ce que vous voulez qu'on fasse pour vous, c'est bien ce que disent la Loi et les Prophètes. Beaucoup me diront en ce jour-là : 'Seigneur, Seigneur, nous avons prophétisé en ton nom ; nous avons chassé les démons grâce à ton nom ; nous avons fait par ton nom beaucoup de miracles.' Mais alors je leur dirai en face : '*Je ne vous ai jamais connus, éloignez-vous de moi, vous tous qui travaillez pour le mal.*' » (Matthieu 7,21-23).

« Au lieu de maudire l'obscurité, allume une bougie » (Proverbe chinois).

L'intention de cette lettre n'est pas d'énumérer les nombreux défis et les innombrables occasions perdues face aux besoins de la Guyane. Elle est plutôt de montrer une figure étonnante, dont la vie et l'exemple ne peuvent que soulever l'enthousiasme de toutes celles et de tous ceux qui aspirent à aller de l'avant et à transformer la Guyane. Je veux parler d'Anne-Marie Javouhey, ce « *grand homme* », disait d'elle Louis Philippe. Elle est pour nous un exemple de ce qu'est un « *disciple missionnaire* » du Christ Jésus.

L'exemple d'Anne-Marie Javouhey, adulte dès l'enfance

Anne-Marie Javouhey est née 10 ans avant la Révolution française, le 10 novembre 1779. Fille de paysans, elle connut la Révolution dans sa campagne, entourée de prêtres poursuivis pour leur fidélité à Rome. C'est entre l'âge de 14 et 17 ans que cette fillette, audacieuse comme pas deux, conduisait dans la nuit l'abbé Ballanche d'une grange à l'autre pour célébrer la messe sans être repéré. Ce jeune prêtre avait 24 ans ! Il venait de s'offrir à Dieu, avec quelques confrères pour y exercer de nuit un ministère aussi nécessaire que dangereux. Anne-Marie, elle, fait le guet dehors, dans la nuit et à l'occasion, elle donne l'alarme... Quelle audace ! déjà son père disait d'elle : « *Elle n'a pas froid aux yeux, la Nanette* »¹. Il aurait pu s'en inquiéter ; il en était fier. Et les gens du village renchérisaient : « *Elle n'est pas empruntée, la Nanette. Celui qui l'aura pour femme n'aura qu'à bien remercier le Bon Dieu* »². Mais le Bon Dieu avait d'autres projets pour elle.

A la recherche de la Volonté de Dieu³

Ce ne fut pas facile, pour Anne-Marie, de découvrir ce que Dieu voulait. Mais elle était tenace.

- Contre l'avis de son père, elle se consacre à Dieu à 19 ans, en 1797, et elle se donne à l'éducation des enfants. Son Père finira bien plus tard par accepter la vocation de sa fille.
- A 21 ans en 1800, elle entre chez les filles de la Charité de Besançon. Elle n'y reste pas.
- Elle fonde une école, sans un sou, à Seurres puis à Dole, sous la fureur de son père
- A 23 ans en 1802, elle entre dans un monastère de trappistines ; mais le supérieur l'empêche de faire sa profession, lui assurant de nouveau que Dieu voulait qu'elle fonde une congrégation.
- Elle sort du monastère et recommence à faire l'école aux enfants. A l'époque, il n'y a pas d'école obligatoire ni d'éducation nationale. En 1804 elle revient chez elle à Chamblanc. Une communauté religieuse commence avec quatre sœurs, mais l'évêque refuse de la reconnaître.
- A 26 ans, En 1805, les quatre sœurs rencontrent le pape Pie VII à Chalon et les encourage !
- Dans la foulée, Anne-Marie fonde la congrégation des sœurs de Saint-Joseph, qui s'installe à Cluny en 1807.

¹ André Merlaud, *Anne-Marie Javouhey, audace et génie*, Paris, 1983, p. 14.

² André Merlaud, *ibid.* p. 15.

³ Pour cette partie, et la spiritualité d'Anne-Marie Javouhey, on lira avec bonheur le petit livre de Sœur Marie-Suzel Gérard sjc, *Une route de sainteté dans l'Eglise, Anne-Marie Javouhey, Ile Maurice*, 2017.

Il aura donc fallu 10 ans et 8 déménagements pour qu'Anne-Marie Javouhey réalise la volonté de Dieu. Elle va avoir 29 ans. Elle avait à la fois une grande détermination et une longue patience !

Le songe de la volonté de Dieu

Pendant son séjour chez les filles de la Charité de Besançon, alors qu'elle avait juste 21 ans, Une intervention céleste lui révèle sa future mission parmi les races de couleur. « *Elle crut voir autour d'elle beaucoup de Noirs, les uns entièrement noirs, les autres de couleur plus ou moins foncée et mulâtres, portant sur leurs épaules des bêches, des houes et autres instruments de travail champêtre. Accompagnant cette vision, il lui sembla entendre une voix qui disait : 'Ce sont les enfants que Dieu te donne. Je suis sainte Thérèse ; je serai la protectrice de ton Ordre' »*⁴. Des Noirs ? Anne-Marie Javouhey n'en avait jamais entendu parler. Elle interroge sa supérieure, sainte Jeanne-Antide Thouret : « *Est-ce vrai, ma Mère, qu'il existe des hommes tout noirs ? – Bien sûr, ma fille... Ils sont des multitudes. Ils vivent sur des terres 'sauvages'. Ils sont si loin qu'on ne peut guère faire autre chose que de prier. Un jour peut-être... Mais, pourquoi cette question ? »*⁵

Mana, où le songe réalisé d'Anne-Marie

Anne-Marie comprendra ce songe bien plus tard, après avoir formé sa Congrégation. Très vite, elle ouvrit elle-même écoles et hôpitaux à Paris. Devant le succès de ces maisons ouvertes par les sœurs à Paris, l'intendant de l'île Bourbon (la Réunion) lui demande des sœurs. Cinq d'entre elles s'embarquent pour l'île de la Réunion en 1817. Dès lors les vocations affluent. Le ministre de la Marine et des Colonies leur demande de tenter l'aventure outre-mer sur la côte ouest d'Afrique : Sénégal (1819), Sierra Leone, Gambie, aux Antilles, en Guyane et Guadeloupe (1822).

En 1828, après deux essais infructueux de colonisation de l'ouest guyanais, l'Etat se tourne vers Anne-Marie Javouhey, pour une expérience souhaitée par le gouverneur Milius et reprise par le ministre Chabrol. La supérieure met ses conditions : ce sera une aventure chrétienne, destinée à aider les Noirs jusqu'à leur libération totale. Elle pensait en particulier aux orphelins noirs. Son rêve prenait une forme nouvelle.

Le rêve transformé

C'est ainsi qu'Anne-Marie Javouhey débarque en Guyane, en 1828, à la tête d'une cinquantaine de personnes, dont la moitié sont de jeunes religieuses et l'autre moitié des laïcs qui ont accepté l'aventure. Ils s'établissent à Mana, où ils s'occupent aussi de quelques orphelins noirs. Au bout de trois ans à Mana cependant, les colons laïcs, hommes en majorité, venus avec les sœurs, ne voulurent pas renouveler l'expérience. La dimension chrétienne et l'autorité de la Mère leur pesait sans doute. Sœur Anne-Marie rentre en France, afin de redonner sens au projet. Elle décida de se tourner vers les Noirs, soit les marrons qui s'étaient échappés pour les racheter à leurs maîtres, soit les victimes d'une traite désormais interdite, mais dont l'Etat ne savait pas que faire. Elle pensait pouvoir préparer les uns et les autres à la liberté, avec le temps. Le gouverneur Jubelin lui en adjoint trente autres qui avaient assisté au martyre d'un des leurs, brûlé comme une bûche dans une cheminée.

Mais alors les temps sont durs. La révolution de 1830 est passée par là. L'Etat renonce désormais à donner quelque subside que ce soit à la sœur et à ses Noirs.

Le soutien – secret ! – de Lamartine !

Voici une lettre de Lamartine à Anne-Marie Javouhey, au moment où le gouvernement français, bien voltairien, sentait qu'il faudrait bien émanciper les esclaves, et pensant à la Sœur Javouhey pour en préparer l'échéance : « *j'aurais été heureux de vous exprimer, Madame, l'admiration que m'inspirent les œuvres de charité vraiment chrétiennes auxquelles votre vie entière a été consacrée avec un dévouement infatigable. Que Dieu, Madame, vous bénisse et vous récompense pour le bien que vous faites aux hommes ! Vous rencontrerez des obstacles, des contradictions de toutes sortes ; ne vous effrayez pas ! La Providence ne les permettra que pour éprouver votre constance ; la doctrine de Jésus-Christ est une doctrine d'amour : mais on ne sait point aimer, et c'est pourquoi on ne la comprend pas ! »*⁶.

⁴ André Marlaud, *ibid.* p. 40.

⁵ André Marlaud, *ibid.* p. 41.

⁶ Cité dans : André Marlaud, *ibid.* p. 197.

Lamartine avait auparavant déclaré : « *Madame Javouhey a montré dans la direction de cet établissement sur Mana, un grand esprit d'ordre et une persévérance à toute épreuve. C'est aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny qu'il convient de confier le soin d'accomplir l'émancipation des esclaves* »⁷.

En 1831, près de 500 Noirs se trouvaient réunis à Cayenne, employés dans les ateliers publics. « *La colonie n'envisageait pas, sans une sorte d'effroi, le moment où cette masse d'individus encore à l'état sauvage jouirait pleinement d'une liberté à laquelle aucun soin, aucune culture, ne l'avait préparé. L'attention du ministre se porta dès lors sur l'Etablissement de la Mana. Il se demande si, au lieu de continuer des essais avec des individus européens, comme le réclamait la révérende mère, il ne valait pas mieux faire servir à cette fin les Noirs libérés de la Guyane qui se trouveraient, sous sa direction intelligente et activement charitable, une éducation de nature à leur permettre de jouir ensuite, sans péril pour la sécurité publique, de leur complète liberté. Ainsi fut créée la colonie de Mana, qui connue ne ère de grande prospérité sous la direction de sa fondatrice.* »⁸

L'émancipation des Noirs dès 1838.

Nous laisserons à ceux qui savent si bien réécrire l'histoire passé à partir de leurs préjugés du présent le soin de mettre ceci en rapport avec ce qu'ils ont écrit récemment dans *Une saison en Guyane*.

Alors que l'abolition de l'esclavage sera votée par le parlement français en 1848, sous l'impulsion de Victor Schoelcher, dix ans auparavant, Anne-Marie Javouhey avait fait adopter, par le gouverneur de la Guyane, M. Du Camper, l'émancipation des premiers 169 Noirs, hommes, femmes et enfants. Il leur remit leur acte de libération le 3 août 1838 à midi. Cela faisait sept ans que ces personnes se préparaient, sous la direction de la religieuse. La Mère Javouhey avait facilité leurs mariages, organisé pour eux une propriété et sa maison, de telle sorte qu'ils aient tous les moyens de vivre.

Dans son rapport d'inspection de 1838, Du Camper écrivait : « *Plusieurs hommes fort recommandables qui ont longtemps travaillé à créer des établissements philanthropiques... ont fini par convenir qu'à moins d'avoir commencé par réformer la moralité de ces hommes, l'on échouerait toujours... et qu'il valait mieux agir par voie de théories religieuses que par celles des pratiques ordinaires... Ces idées sont précisément celles que les sœurs de Saint-Joseph, sous la direction de la Supérieure générale, ont mises en œuvre envers la nouvelle population de Mana. La douceur la plus constante a agi avec efficacité...* »⁹

Les habitants de Mana se souviennent toujours de ce que la mère Javouhey a fait pour leurs ancêtres. Ils sont loin de penser qu'elle avait mal agi et que le bienfait de leur libération était dû à quelqu'un d'autre.

La mission par l'amour et le respect

L'audace missionnaire d'Anne-Marie Javouhey ne connaissait aucune limite. Envoyer, dans la Guyane de l'époque, de jeunes filles de 25 à 30 ans là où tant de colons avaient échoués, tant de personnes perdu la vie dans des conditions extrêmes, afin de vivre avec et non au-dessus de populations noires déracinées et méprisées, battues et considérées comme des « choses » relève d'une extrême foi en Dieu et en sa Divine Providence.

Anne-Marie a vu alors le « rêve » de ses 20 ans prendre corps et produire des fruits de liberté et de foi inimaginables pour la plupart de ses concitoyens y compris dans l'Eglise

Anne-Marie avait cette conviction que la mission commençait par l'amour : « *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez accueilli, sans vêtement, et vous m'avez habillé. J'étais malade et vous m'avez visité, j'étais en prison et vous êtes venus vers moi* » (Matthieu 25,35-36).

Anne-Marie Javouhey n'a pas voulu affranchir des personnes isolées mais des familles, et elle a tout fait pour que les affranchis vivent en famille, comme le propose le Dieu de la Bible. Elle avait le projet de faire venir des femmes du Sénégal. Dans son rapport au ministre, le gouverneur Du Camper écrit : « *Dans les actes religieux qui ont été le plus recommandés aux nouveaux engagés, celui qui avait pour objet les unions légitimes a produit son effet... la force de ces exhortations a amené 85 mariages qui ont été presque tous contractés par des Noirs appartenant*

⁷ Cité dans : André Marlaud, *ibid.* p. 197.

⁸ Michel Lohier, *Mana et la R.V. Javouhey*, Clamecy 1969, p. 68-69.

⁹ Cité dans : Michel Lohier, *ibid.* p.33-34.

à la classe qui vient d'être définitivement libérée... C'est sans doute un grand pas de fait que d'avoir créé des intérêts de famille chez cette population... »¹⁰.

L'amour en acte : 2 – l'Acaraouany

La supérieure des sœurs de Saint-Joseph de Cluny avait appris que les lépreux, rejetés de tous, étaient envoyés sur les îles du Salut, sans aucune protection ni soutien ni soins. Elle obtient de les relocaliser sur un domaine de Mana, le long de la rivière Acaraouany, en 1833. Elle crée ainsi un village étonnant, un des mieux tenus de la Guyane, sous la direction des sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Le Centre ne fermera qu'en 1979, lorsque la lèpre est pratiquement éradiquée de la Guyane. Cette œuvre souligne davantage encore le souci de la bienheureuse vers tous ceux dont personne ne s'occupe et dont la dignité, loin d'être reconnue, est totalement bafouée. Elle rejoint le Christ comme les Evangiles nous le présente : « *Jésus circulait dans toute la Galilée. Il les enseignait dans leurs synagogues, il proclamait la Bonne Nouvelle du Royaume et guérissait le peuple de tout mal et de toute maladie.*

24 On entendait parler de lui dans toute la province de Syrie. On lui amenait tous ceux qui allaient mal, des gens atteints de douleurs ou de maladies diverses, ou qui avaient un démon, ainsi que des épileptiques et des paralysés : Jésus les guérissait tous » (Matthieu 4,23-24).

Anne-Marie Javouhey, protectrice de la Grande Mission de Guyane

L'Eglise catholique en Guyane prépare la « Grande Mission » de 2019.

Elle prend aujourd'hui la Bse Anne-Marie Javouhey pour protectrice

Avec Anne-Marie Javouhey, l'Eglise catholique en Guyane s'engage :

- A prier et intercéder tous les jours pour que Dieu bénisse et guide la Grande Mission
- A chercher en toutes choses la Sainte Volonté de Dieu : « *QUE TON NOM SOIT SANCTIFIE ; QUE TON REGNE VIENNE, QUE TA VOLONTE SOIT FAITE* »
- A préparer la Grande Mission en se laissant brûler par les Ecritures « *SOYEZ SAINTS CAR MOI JE SUIS SAINT* » (Lévitique 20,26).
- A renouveler notre vie de famille selon les lois et les commandements de Dieu et les conseils de Jésus-Christ.
- A évangéliser d'abord par l'amour et le respect, le souci des autres et les œuvres de charité envers les veuves, les orphelins et les étrangers, les malades et les prisonniers, bref, tous les « *blessés de la vie* » qui sont les frères bien-aimés de Jésus notre Seigneur.
- A faire connaître à tous la « Joie de l'Evangile » : « *heureux les pauvres de cœur, les doux, ceux qui pleurent, qui ont fait et soif de la justice, les miséricordieux, les artisans de paix, les persécutés pour le nom du Seigneur* » (cf. Matthieu 5,1- 11).

Bienheureuse Anne-Marie Javouhey prie pour nous, prie pour la Guyane et pour la Grande Mission que nous préparons !

Frères et sœurs en Christ, que Dieu vous bénisse tous et vous comble de ses grâces.



† Emmanuel
Evêque de Cayenne pour la Guyane

¹⁰ Cité dans : Michel Lohier, ibid. p. 35.